

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 18 Juin.

Sept ans après les plus grands revers politiques et militaires que notre pays ait jamais subis, la France est appelée à siéger au congrès qui doit régler le conflit oriental. « Il serait ridicule, dit le *Temps*, de prétendre que sa place y sera marquée au-dessus des autres nations et qu'elle jouera dans cette réunion de toutes les grandes puissances européennes le rôle de puissance prépondérante et directrice; mais il n'est que juste de dire que la situation et le rôle de la France au Congrès sont aussi honorable que pouvaient le désirer les Français les plus soucieux de la grandeur morale et de la dignité de leur pays.

La France n'a imposé ni sa puissance, ni son concours. En se rendant au Congrès, en prenant part aux délibérations destinées au règlement de ces grandes affaires d'Orient, qui tiennent depuis si longtemps le monde en émoi et dans lesquelles tant d'intérêts considérables sont engagés, la France a obéi aux vœux unanimes de tous les cabinets européens. Elle a été appelée à titre de puissance modératrice, comme représentant les idées de paix, de justice, d'équilibre. »

Pendant les premières années de l'Assemblée nationale, un certain nombre de députés n'avaient d'autre objection à faire contre la forme républicaine que la crainte de voir la France isolée en Europe, c'est-à-dire mise à l'écart par les monarchies. Nous voyons aujourd'hui que cette crainte n'était point fondée, et que la grandeur de la France à l'extérieur est parfaitement compatible avec la République. Pourquoi donc persister dans une opposition stérile, et ne pas se soumettre à la volonté de l'immense majorité de la nation? Les formes de gouvernement sont trop peu nombreuses pour discuter à perte de vue sur leur efficacité. Si elles assurent l'ordre et la liberté au dedans, la paix et la dignité au dehors, il vaut mieux les accepter également que travailler à leur renversement.

Le Congrès.

Un journal anglais, le *Globe*, a publié deux mémoires portant chacun la signature du marquis de Salisbury et du comte Schouvaloff. Le premier est en date du 30 mai 1878; le second n'est pas daté, mais il est probablement du même jour. Les journaux de Londres considèrent ces deux documents comme authentiques.

Le premier mémorandum constate les points sur lesquels les deux gouvernements sont d'accord et ceux qui restent en discussion. La Russie consent à ce que la Bulgarie ait moins d'extension à l'ouest, et qu'elle ne s'étende pas jusqu'à la mer Egée. Elle admet la division de la Bulgarie en deux parties, dont l'une, celle du nord, sera sous le gouvernement d'un prince, tandis que la partie sud jouira d'une autonomie administrative semblable à celle de certaines colonies anglaises. En Asie, elle laisse à la porte ottomane la vallée d'Alachkert et la ville de Bayazid. Ce son côté, l'Angleterre ne

s'oppose plus à l'acquisition de Batoum par la Russie, et elle s'engage à ne pas contester la décision que prendra le congrès quant à la rétrocession de la Bessarabie. En dehors de ces questions de géographie politique, voici les principales conventions entre les deux puissances : il est décidé que toutes les grandes puissances auront voix consultative quant à l'organisation des provinces grecques, et que l'indemnité de guerre ne sera pas convertie en cession de territoire. La Grande-Bretagne se réserve d'ailleurs de discuter le chiffre de l'indemnité de guerre.

Le gouvernement anglais ne s'est pas contenté de marquer, ainsi que la Russie, les points sur lesquels il s'est entendu avec elle, ainsi que les détails qui restent à discuter sur les points énoncés. Dans un second mémorandum, portant les mêmes signatures, il a fait ses réserves sur d'autres points très importants. L'un d'eux est la participation de l'Europe à l'organisation des deux provinces bulgares; un autre, presque aussi important, touche à la durée et à la nature de l'occupation russe en Bulgarie, et au passage des troupes Russes en Roumanie. Tandis que sur les questions indiquées dans le premier mémorandum, on doit supposer que l'entente est faite ou peu s'en faut, l'existence d'un second mémorandum, où d'autres points sont spécifiés séparément, indique que sur ces points la discussion est restée ouverte.

Berlin, 15 juin.

L'accord est fait en principe pour ce qui concerne la Bulgarie, mais il reste à débattre la délimitation des frontières, détails qui pourront donner lieu à des discussions.

Il se confirme que cette question est la première de toutes celles stipulées dans le traité de San Stefano, qui sera soumise au Congrès.

Conformément aux déclarations qui ont été faites précédemment au Parlement anglais, lord Beaconsfield demandera et appuiera la représentation de la Grèce.

La majorité du Congrès semble être d'accord pour entendre la Grèce à titre consultatif mais uniquement sur les questions qui la concernent spécialement.

On croit généralement que l'entente se fera sur cette clause.

Il est inexact que lord Beaconsfield ait prononcé, jeudi, un discours sur la situation de la Grèce.

Bien qu'il reste beaucoup de points à débattre sur le traité, on a confiance dans l'issue pacifique du Congrès. Le gouvernement allemand persévère dans ses efforts pour atteindre ce but.

L'impératrice d'Allemagne a reçu hier, d'une façon très courtoise, M. Waddington, qui est partout l'objet de grandes prévenances. Sa Majesté a parlé, en termes sympathiques, de la France, pour laquelle elle a toujours eu une grande estime.

M. Waddington a remercié l'impératrice des soins qu'elle a donnés aux blessés pendant la dernière guerre.

M. Waddington a eu, hier, une longue entrevue avec le comte Andrassy. Le ministre français a conféré également, cette après-midi, avec lord Beaconsfield.

Ce soir un dîner lui est offert par les savants Allemands avec lesquels il est en rapport depuis longtemps, et par les membres de l'Académie de Berlin dont il fait partie.

Quelques personnes ici craignent qu'il se produise à Constantinople des événements qui pourraient entraver l'œuvre du Congrès, mais ce n'est là qu'une conjecture qui n'est basée sur aucun fait certain.

Berlin, 15 juin.

On confirme qu'il est peu probable que les désirs exprimés par les petits Etats se réalisent.

On considère toujours comme possible que la Grèce, en sa qualité d'Etat reconnu souverain par l'Europe, obtienne une situation un peu différente de celle des autres petits et soit entendue par le Congrès.

Le comte Schouvaloff et le comte Corti ont eu aujourd'hui une entrevue.

Vienne, 15 juin.

Une dépêche de Berlin, adressée à la *Correspondance politique*, constate le caractère conciliant des entretiens qui viennent d'avoir lieu entre le comte Andrassy et le comte Schouvaloff. Toutefois, ces pourparlers, malgré les affirmations contraires, n'ont pas, jusqu'ici, fourni, pratiquement parlant, les éléments d'un rapprochement entre les deux gouvernements.

Berlin, le 15 juin.

La fixation du programme des travaux du Congrès rencontre beaucoup de difficultés. Les dissentiments, bien que de nature secondaire, prouvent que les premières impressions ont été par trop optimistes. On espère pourtant arriver à dégager et à concilier d'ici à lundi les points de vue de chacun.

Le comte Andrassy a conféré aujourd'hui pendant deux heures avec Carathéodory; il a dîné ensuite à l'ambassade anglaise. L'accord entre l'Autriche et l'Angleterre paraît s'accroître.

Berlin, le 15 juin.

On peut caractériser la situation au point de vue des nouvelles comme encore assez énigmatique, ce qui n'a pas lieu de surprendre dans la période préparatoire où nous nous trouvons.

Plus favorisée que les journaux de Berlin, une partie de la presse provinciale semble nous fournir déjà les lignes générales de la première séance. La *Weser Zeitung*, par exemple, mentionne un échange d'idées entre les plénipotentiaires russes et anglais au sujet de la question militaire aux environs de Constantinople.

Les conférences entre plénipotentiaires continuent avec une grande activité. Les représentants de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre mettent le temps à profit pour débattre et préparer le terrain. Les révélations du *Globe*, dont la réponse si évasive de sir Stafford Northcote a presque confirmé l'exactitude, sont favorablement commentées ici.

On attribue à lord Beaconsfield l'intention de soutenir chaudement l'admission des représentants de la Grèce au Congrès. Cependant il se contenterait de plaider leur cause sans trop

compter sur le succès. Au fond, la question lui est peut-être indifférente, et l'on se demande s'il ne songerait pas plutôt à tirer parti d'un échec sur ce point, pour s'assurer un succès dans des questions qui l'intéressent plus directement.

Il n'a encore été rien décidé quant à l'admission des petits Etats. La question de la Grèce viendrait peut-être lundi sur le tapis. Il se pourrait que les envoyés helléniques obtinssent d'assister aux délibérations dont leur pays sera le sujet. Le discours de sir Hicks Beach, sans jeter une grande lumière sur les projets du cabinet anglais, indique cependant que ce n'est pas dans la direction d'un remaniement à fond de la Turquie que les plénipotentiaires anglais travaillent. Ils chercheront à sauver le plus possible du *statu quo*; en quoi, dit-on, la France les appuierait.

On remarque que la mission turque est composée presque exclusivement d'éléments grecs ou non musulmans d'origine. Est-ce parce que l'élément turc à Constantinople a voulu s'abstenir considérant les envoyés à Berlin comme des gens sacrifiés?

Belgique.

La Belgique fait beaucoup de bruit dans le monde en ce moment.

Lord Beaconsfield a traversé Bruxelles. Le roi Léopold II a donné au palais un grand dîner en son honneur.

A ce dîner, le roi des Belges a porté un toast à la reine d'Angleterre, ainsi qu'au succès du Congrès et au maintien de la paix.

Lord Beaconsfield s'est immédiatement levé et, répondant au roi Léopold, a dit, au nom de la reine Victoria, qu'« aussi longtemps qu'il y aura une Angleterre, il y aura une Belgique ».

On ne rassure d'habitude que ceux qui sont inquiets. Qui donc songe à anéantir la Belgique?

Lord Beaconsfield a fait de l'opportunisme. Il a saisi l'occasion de témoigner à son royal amphitryon les sympathies de l'Angleterre pour la Belgique, mais il n'a enfoncé qu'une porte ouverte.

L'Angleterre ne risque rien à promettre son appui à la Belgique, que personne ne menace.

La victoire que viennent de remporter les libéraux continue d'être le sujet des commentaires de la presse.

Voici de quelle façon se trouve modifiée la composition des deux Chambres de Belgique :

La Chambre des représentants, qui se composait de 124 membres, comptait 68 catholiques et 56 libéraux : soit une majorité de 12 voix. La Chambre nouvelle se compose de 132 membres, dont 70 libéraux et 61 catholiques : soit une majorité libérale de 9 voix. Reste le siège de Waremmes; si le ballottage est favorable aux libéraux, ce qui paraît probable, la majorité libérale à la Chambre sera de 10 voix.

Le Sénat se composait de 62 membres, dont 33 catholiques et 29 libéraux, soit une majorité de 4 voix.

Le Sénat se composera de 66 membres, dont 36 libéraux et 30 catholiques, soit une majorité

rité libérale de 6 voix.

Les libéraux étaient loin de compter sur un triomphe aussi complet, et espéraient seulement réduire assez la majorité ministérielle, déjà très faible, pour qu'une dissolution devint nécessaire.

A titre de consolation pour le ministère Malou qui succombe, il convient de noter qu'en France les principaux organes du libéralisme apprécient avec bienveillance le rôle qu'il a joué pendant huit années et lui rendent la justice qui lui est due.

« On doit attribuer, dit le journal de M. Gambetta, la longue durée relative du ministère clérical à la prudence, à l'habileté de M. Malou. Il ne nous en coûte rien de reconnaître que M. Malou a fait de son mieux pour réprimer les écarts de son parti. Le chef du cabinet a souvent gémi des fautes qu'il ne réussissait pas à empêcher. »

Le *Journal des Débats* donne à peu près la même note :

« Il faut rendre justice au ministère Malou. Ce n'était pas un ministère violent. »

La morale à tirer de ces constatations, c'est que l'éducation parlementaire et libérale est beaucoup plus avancée chez nos voisins les Belges que chez nous.

M. Frère-Orban, qui est chargé de former le nouveau cabinet, n'aura probablement pas accompli sa mission avant quelques jours.

Voici de curieuses observations du *Moniteur universel* :

Aux élections qui viennent d'avoir lieu en Belgique, sur les 85,323 suffrages qui ont été exprimés, les catholiques en ont obtenu 44,295 et les libéraux seulement 41,028, et cependant ce sont ces derniers qui sont les vainqueurs. Cette étrange anomalie tient au scrutin de liste, qui a permis, par exemple, aux libéraux de conquérir à Gand six sièges d'un coup avec une majorité de 500 voix; à Anvers ils ne l'ont emporté que de 35 voix; à Bruges que d'une voix seulement.

Aussi les catholiques sont-ils loin d'être découragés; ils ont pendant huit ans exercé le pouvoir en milieu de circonstances difficiles avec sagesse et modération. Nous ne devons pas oublier que la bienveillance dont il ont fait preuve à l'égard de la France pendant nos malheurs de 1870 leur a attiré, à plusieurs reprises, des observations de la part du gouvernement prussien. Il y a quelque temps, l'avènement au pouvoir des libéraux, qu'on pouvait croire acquis à la politique de l'Allemagne, aurait pu avoir une certaine signification; mais aujourd'hui que le gouvernement allemand se rapproche des conservateurs et abandonne sa politique anti-cléricale, les libéraux ne trouveront plus d'appui à Berlin.

INFORMATIONS

Le *Journal officiel* vient de publier un décret qui nomme M. le général Wolff au commandement du 13^e corps, à Clermont-Ferrand, par suite de la retraite du général Picard, atteint par la limite d'âge. On remarque, dit la *République*, que le décret ne fait mention que du rapport du ministre de la guerre et qu'il ne fait point savoir que l'avis du conseil des ministres ait été pris.

Par un décret du 4 juin, M. l'abbé Hasley, curé de Saint-Ouen, à Rouen, est nommé à l'évêché de Beauvais, vacant par le décès de Mgr Gignoux.

Par un autre décret en date du 8 juin, M. l'abbé Ducellier, vicaire général de Bayeux, est nommé à l'évêché de Bayonne, en remplacement de Mgr Lacroix, dont la démission a été acceptée.

Le *Journal officiel* a publié le tableau du commerce extérieur de la France pendant les cinq premiers mois de l'année courante. Comparé aux résultats de la période correspondante de 1877, le chiffre total des importations et des exportations s'est élevé de 187 millions. Mais l'excédant porte exclusivement sur l'importation, qui s'est accrue de 248 millions, tandis que l'exportation a diminué de 61 millions.

L'exportation est donc cette année le côté faible de notre commerce. Il faut toutefois remarquer qu'il y a eu, dans le mois de mai, une amélioration très sensible dans nos exportations. A la fin du quatrième mois de cette année

elles étaient en baisse de 68 millions et demi. A la fin de mai, elles ne sont plus inférieures que de 61 millions 200 mille francs au chiffre de l'année dernière. Mais il faut relever un résultat beaucoup plus significatif : l'exportation des produits fabriqués avait diminué dans les quatre premiers mois de 14 millions deux cent mille francs. A la fin de mai, non-seulement cette perte est réparée, mais nous dépassons de 5 millions et demi le chiffre de l'an dernier; ce qui constitue, pour le mois de mai seulement, une amélioration totale de 19 millions sept cent mille francs sur l'exportation des produits fabriqués. Notre commerce d'exportation est donc sorti, en mai, de la période de décroissance qui durait depuis le commencement de l'année. Il ne cessait de diminuer, et le voilà enfin qui augmente, et même qui dépasse, pour les objets fabriqués, les chiffres de l'année dernière. On signalait, il y a un mois, en avril, un ralentissement sensible dans le mouvement de décroissance de l'exportation. Maintenant, on peut constater un progrès très réel.

L'Exposition

Samedi, à deux heures précises, S. Exc. M. de Marcère, ministre de l'intérieur, accompagné de M. Lepère, est arrivé au Champ-de-Mars, où il a été reçu, à la porte du pavillon dont il venait faire l'ouverture, par M. Buquet, inspecteur général des divers services du ministère de l'intérieur.

Le ministre s'est aussitôt rendu dans le salon situé au fond du pavillon, où M. Buquet lui a présenté les ingénieurs, les architectes et les autres membres de l'administration qui ont coopéré à l'organisation de l'exposition de son ministère.

Après quelques paroles seulement du ministre et l'échange des compliments d'usage, M. de Marcère a parcouru les différentes galeries de cette nouvelle exposition, dont l'installation a valu à ses organisateurs l'approbation de tous.

Le ministre et son entourage ont examiné successivement les cartes de géographie, entre autres la nouvelle carte de France, dressée par le service vicinal, par ordre du ministre de l'intérieur; les plans en reliefs des projets du pont du Diable (Doubs) et du pont tournant de Ranville (Calvados).

Les plans de la nouvelle préfecture du Nord, de la maison centrale de Poissy, de la nouvelle cellule des prisons, et surtout celle de l'asile du Vésinet ont vivement intéressé les visiteurs.

Étaient présents à cette cérémonie MM. le préfet de la Seine, le préfet de police; Vergniaud, chef de cabinet du préfet de police; de Marcère, le directeur du personnel et les principaux chefs de ce ministère; Alphand, directeur des travaux de Paris; Milliard, directeur de l'asile du Vésinet, et nombre d'autres personnalités marquantes.

Il n'a pas été prononcé de discours.

Après cette visite qui n'a été terminée qu'à trois heures, le public a été admis à visiter le pavillon.

M. le commissaire général de l'Exposition, après avoir pris l'avis des ministres de la guerre et des travaux publics, vient de décider : la garnison de Paris sera admise à visiter l'Exposition. A cet effet tous les jours, un détachement de 200 hommes, sous la conduite d'un officier, entrera à l'Exposition le matin à dix heures et y séjournera jusqu'à cinq heures.

Les soldats seront absolument libres d'aller partout où il leur plaira, soit en groupes, soit isolément.

Les maires des vingt arrondissements de Paris ont reçu communication de la circulaire suivante, envoyée par M. le ministre de l'intérieur à M. le préfet de la Seine, au sujet de la fête publique qui doit avoir lieu le 30 courant.

Les maires, en vertu des instructions renfermées dans cette circulaire et de celles qui leur ont été également envoyées par M. le préfet de la Seine, doivent se mettre en rapport avec les conseillers municipaux de leurs arrondissements respectifs. Quelques-uns de

ces derniers ont déjà été convoqués à leur mairie;

Monsieur le préfet,

La fête publique que le gouvernement se propose d'organiser pour la population de Paris et pour ses hôtes aura probablement lieu le dimanche 30 de ce mois.

Afin de lui donner un caractère plus général et de la rendre accessible à tous, je pense qu'il serait bon de nous assurer le concours de tous les habitants. C'est pourquoi je crois pouvoir m'adresser à l'initiative privée et à la bonne volonté de tous. Chaque quartier pourrait ainsi avoir sa fête particulière, dont l'ensemble donnerait aux réjouissances publiques ce caractère de grandeur qui a si vivement frappé l'opinion le jour de l'ouverture de l'Exposition.

Je compte sur vous, monsieur le préfet, pour m'aider dans cette tâche et pour susciter ce mouvement qui aura pour résultat d'associer les efforts de la ville entière aux nôtres. Vous pourriez, dès à présent, faire appel aux municipalités et aux conseillers municipaux de chaque arrondissement, et leur demander leur concours, qui ne manquera pas, je l'espère, au gouvernement.

Veillez, monsieur le préfet, agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

DE MARCÈRE.

Le sous-secrétaire d'Etat aux finances a déjà commencé à faire bénéficier les agents de la fusion des postes et des télégraphes. Les premières économies résultant de cette mesure viennent d'être consacrées à porter de 900 fr. à 1,000 fr. le traitement de début des facteurs des postes de Paris. Ces agents reçoivent en outre une indemnité de séjour de 100 fr. et l'habillement; en même temps, l'accroissement de leur nombre a permis, tout en assurant un service plus complet, de diminuer leur travail. La moyenne de durée du service des facteurs, distributeurs de lettres, est de 6 heures par jour; un jour sur quatre ils sont libres à partir de 1 heure de l'après-midi, un dimanche sur quatre ils n'ont que 2 heures de travail le matin.

Le maximum du traitement des commis et commis principaux a été élevé de 300 fr. Des fonds seront inscrits au budget de 1879 pour généraliser cette mesure.

Les Écoles normales primaires.

En revenant sur le vote d'urgence qu'elle avait émis précédemment à l'égard de la proposition de M. Paul Bert sur l'établissement des écoles normales primaires, la Chambre des députés n'a entendu contester ni l'importance ni l'opportunité de cette proposition. Mais pressée par le temps, et ne voulant pas, à la veille de ses vacances, écourter une discussion aussi intéressante, elle a préféré émettre un de ces votes de première lecture qui n'engagent à rien et laissent subsister la question tout entière pour un second débat. Cependant, à l'occasion même de ce vote, si sommaire qu'il ait été, il s'est produit contre le projet de loi une objection à laquelle nous voudrions répondre dès à présent.

La première pensée de créer des écoles normales d'instruction primaire, c'est-à-dire des établissements destinés à former des maîtres pour les écoles primaires, date de la Révolution. Un décret du 30 octobre 1794 décidait, en effet, qu'il serait établi à Paris et dans les départements des écoles normales primaires où l'on enseignerait l'écriture, la lecture, le calcul, la géométrie, la grammaire et l'histoire. On devait même « y former le cœur des jeunes républicains à la pratique des vertus publiques et privées. » Mais les républicains d'alors en restèrent à l'intention; et tant qu'ils gouvernèrent, ces écoles si pompeusement annoncées n'existèrent jamais que sur le papier.

L'Empire avait trop à faire sur les champs de bataille, pour songer à former des maîtres d'écoles. En fait d'instituteurs, son zèle était surtout pour les sergents instructeurs. Aussi, si l'on excepte une première tentative faite à Strasbourg, en 1810, par M. de Lezai-Marnesia, qui tenait sans doute cette sollicitude d'une jeunesse fort mêlée aux choses de l'esprit et des lettres, c'est à la Restauration et surtout au gouvernement de Juillet que revient l'honneur d'avoir tenu la promesse des réformateurs de l'an III, et d'avoir réalisé les prescriptions du décret du 30 octobre 1794. De 1814 à

1831, sept écoles d'instituteurs furent ouvertes dans les départements du Cantal, de la Côte-d'Or, d'Eure-et-Loir, de Maine-et-Loire, de la Meuse, de la Seine-Inférieure et des Vosges.

En 1833, la loi du 28 juin fit faire un pas décisif à cette institution, en décidant que « tout département serait tenu d'entretenir une école normale primaire, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs départements voisins. » Grâce à cette nouvelle législation, le nombre des écoles normales primaires s'accrut rapidement. Il était de 70 au 1^{er} janvier 1851, au moment même où une loi votée par l'Assemblée législative, à la fin de 1850, vint arrêter ce développement en substituant le système des écoles stagiaires, à celui des écoles normales.

D'après cette loi, les départements devaient pourvoir au recrutement des instituteurs communaux, en entretenant des élèves-maîtres dans les écoles primaires désignées par le conseil académique. Pour justifier le nouveau système, on reprochait aux écoles normales « de donner aux jeunes gens qui y étaient instruits une éducation disproportionnée avec le sort qui leur était réservé. » L'on n'apercevait pas, où l'on ne voulait pas apercevoir que cet argument, s'il était juste, atteignait l'école primaire aussi bien que les maîtres : et que maintenir les instituteurs dans un état d'instruction absolument insuffisant, c'était du même coup empêcher l'instruction primaire de se développer en proportion des besoins intellectuels du pays et des progrès accomplis chez les peuples voisins.

Revenir sur la loi de 1850, tel est l'objet principal de la proposition dont nous nous occupons; et en réfutant les raisons alléguées par les auteurs de cette loi, nous avons par cela même répondu aux objections que les adversaires du projet de M. Paul Bert ont laissé pressentir, plus encore qu'ils ne les ont formulées, dans la séance de samedi.

Les faits eux-mêmes se sont d'ailleurs chargés de protester contre la loi de 1850. En effet, trois départements seulement profitèrent de ses prescriptions pour substituer le régime des écoles stagiaires à celui des écoles normales, et nous pouvons constater que de 1851 à 1878 le nombre de ces dernières s'accrut encore de trente-deux établissements nouveaux. Aujourd'hui il existe soixante-dix-neuf écoles normales d'instituteurs, réunissant une population de 3,483 élèves-maîtres. Huit départements seulement en sont dépourvus : ceux de la Charente, de la Haute-Savoie, du Lot, du Lot-et-Garonne, du Morbihan, de l'Oise, du Pas-de-Calais et des Côtes-du-Nord. Ces trois derniers possèdent des cours normaux où vont les boursiers départementaux. Quant aux écoles normales d'institutrices, elles sont beaucoup moins nombreuses; on n'en compte que quinze pour toute la France, avec six cents élèves.

C'est donc surtout aux écoles normales d'institutrices que profiterait la nouvelle loi, et l'on ne saurait s'en plaindre si l'on réfléchit que, dans l'enseignement primaire, le personnel féminin est aujourd'hui tout à fait insuffisant, aussi bien au point de vue du nombre qu'au point de vue du degré de l'instruction. Enfin, si l'on considère que les écoles mixtes doivent tendre de plus en plus à être dirigées par des institutrices, l'on conviendra qu'il est grand temps d'en assurer le recrutement d'une façon plus efficace que par le passé.

(*Moniteur universel*).

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

La municipalité fait installer en ce moment, dans la grande voie qui va de la Gare au Boulevard, des bouches d'arrosage. C'est une excellente mesure que nous avons souvent réclamée dans ce journal, et à laquelle nous applaudissons.

Les rues du Lycée et Valentré sont, en effet, par suite du service de la Gare, les plus fréquentées de la ville, et le mouvement incessant des voitures qui va s'accroître encore par l'installation de la Poste, y soulève des nuages de

CHRONIQUE AGRICOLE

Conseils aux Cultivateurs.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

La triste perspective de la disparition de la vigne française par le *phylloxera vastatrix* oblige les agriculteurs à songer de trouver d'ores et déjà, un moyen de salut là où la vigne est pour ainsi dire, la seule branche de revenus.

La statistique dressée par les divers Etats de l'Europe doit dessiller tous les yeux : la voici : Allemagne phylloxérique 1877 : douze points attaqués sur une étendue indéterminée et insignifiante.

Autriche-Hongrie : 122 hectares contaminés.

France : 288,600 hectares détruits, 365,300 hectares contaminés.

Italie : intacte.

Espagne et Portugal : 3,000 hectares ravagés en Portugal.

Suisse : 11 hectares 1/2 contaminés et arrachés.

Triste remarque ! Les ravages causés par le phylloxera dans le vignoble français sont 200 fois plus grands que ceux éprouvés par toutes vignes l'Europe.

L'agriculture du département du Lot frappée depuis plusieurs années par l'invasion de ce puceron sur une infinité de points, ne peut rester dans le *statu quo*, l'inertie ne pouvant rien nous faire espérer.

Plusieurs moyens peuvent être proposés pour être mis à la disposition des cultivateurs.

Celui qui pour le moment semble le plus plausible consiste dans le traitement des vignes malades par les insecticides, tels que le sulfocarbonate de potassium et le sulfure de carbone.

Il ne suffit pas cependant d'essayer d'arrêter l'invasion et de détruire le parasite de la vigne, il faut encore et surtout la nourrir.

Les viticulteurs qui ne seraient pas décidés à associer les engrais aux insecticides peuvent se dispenser d'entreprendre la lutte.

Le médecin qui traite un malade a pour principale préoccupation de combattre la maladie par les remèdes, mais il ne manque jamais de le soutenir par les reconstituants, les toniques, pour lui donner la force de lutter et surtout pour éviter une convalescence longue et quelquefois dangereuse.

Pouvant ainsi conserver nos cépages encore longtemps, il y aurait tout lieu d'espérer que grâce à nos voies ferrées, les vins de Cahors atteindraient des prix très-élevés et il n'y a pas lieu d'en douter, car actuellement il est quelques propriétaires privilégiés il est vrai, qui sont arrivés à vendre aux Bordelais des vins douze cents francs le tonneau.

Ces vins extra, après une conservation de quelques années, mélangés dans de certaines proportions avec les vins de la Gironde font des vins exquis et très-recherchés.

Accepter l'introduction des plants américains, greffer nos plants indigènes sur l'ampélopée exotique, semble encore téméraire, beaucoup de mécomptes étant encore signalés ; les négociateurs de plants enracinés en paraissent néanmoins satisfaits, on sait pourquoi.

Si cependant faute de mieux, il faut y recourir, on devra choisir la variété de plants résistants et les prendre dans la famille des *Estivalis* préalablement débarrassés du puceron par désinfection dans un bain de sulfocarbonate de potassium.

Ces tentatives étant insuffisantes et si le vignoble français tend de plus en plus à disparaître, il faudra songer à la mise en pratique des cultures nouvelles.

L'élevage du bétail qui semble fléchir devra être relevé ; avec lui, nous nous assurerons la production de la viande. Le prix élevé qu'elle acquiert, n'en permettrait plus l'usage dans la consommation des classes laborieuses, cultivateurs et industriels, qui en économie politique sont considérées comme le réceptacle des forces vives des nations.

Notre département par de bonnes rotations de culture peut facilement arriver à ce but, et sans aller chercher au loin, je n'en veux pour preuve que le remarquable travail de M. Le-

couteux sur la Ferme-Ecole du Montat, dirigée par M. Céliari. Le programme de cette belle exploitation accorde la plus large part aux fourrages, vise l'abondance des fumiers et préconise les spéculations animales.

Le *Journal d'agriculture pratique* dans sa revue commerciale du 28 mars dernier, ne nous apprend-t-il pas au paragraphe *Festiaux et Viandes abattues* que les bœufs et les moutons les plus nombreux qui sont arrivés au marché de la Villette appartenaient à la Charente, à la Dordogne et au Lot, et que par conséquent il existe en ce lieu un fameux débouché ?

Le Lot y avait amené 252 bœufs et 1,199 moutons qui se sont très bien vendus, la viande des animaux de cette provenance étant toujours estimée.

Ces chiffres de vente ne sont-ils pas assez éloquents pour se passer de commentaires ! En somme, faire de la viande, c'est élever le niveau des forces productives et procurer du numéraire à l'agriculteur, voire même faire un pas vers la solution du problème de la vie à bon marché.

Si les coteaux se dénudent, l'horreur seule de cette calvitie suffira je crois pour déterminer les cultivateurs à planter le chêne truffier, car dans le Lot, on n'est pas à ignorer la facilité avec laquelle cet arbre s'y développe et comme il devient rémunérateur par la bonne qualité des truffes qu'il produit.

MM. Châtin et Valserres dans leurs ouvrages sur la truffe estiment à trois millions de francs (fr. 3,000,000) la récolte de ce tubercule dans le département. En recommandant la culture directe sans l'abandonner aux soins du hasard, ils assurent qu'on peut décupler aisément son rendement.

Le moment ne semble-t-il pas opportun pour engager les viticulteurs à songer à ce produit qui de jour en jour est plus demandé ?

Nous avons vu avec plaisir quelques agriculteurs soucieux de l'avenir créer déjà des pépinières avec des glands de chêne truffier pour arriver de bonne heure à combler les lacunes produites par le terrible puceron.

En suivant ces indications ébauchées à la hâte, on peut encore espérer dans le Lot pouvoir se créer, après la disparition des vignes, une nouvelle source de revenus qui, si elle ne rétablit pas une compensation exacte, aidera cependant à préserver notre agriculture des souffrances qu'ont à supporter aujourd'hui les habitants de Vaucluse et du Gard.

LAUR,

Conservateur de la Société agricole et industrielle du Lot.

DERNIÈRES NOUVELLES

Correspondance particulière du Journal du Lot.

Paris, 16 juin, 7 h. 30 s.

Les courses pour le grand prix de Paris ont eu lieu aujourd'hui.

En voici le résultat :

Thurio, cheval anglais, 1^{er} ; *Insulaire*, 2^e ; *Inval*, 3^e.

Il y a eu huit partants.

Le maréchal de Mac-Mahon, le shah de Perse, le duc d'Aoste et la reine Isabelle étaient présents. La foule était immense.

A la suite d'un duel à coups de revolver dans une rue, le directeur du *Tribunal libéral* de Venezuela a tué le président de cette République.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, 18 juin, 10 h. 25, matin.

Les dépêches de Berlin renferment peu de détails sur la deuxième séance du Congrès, tenue hier. On dit que l'impression est toujours bonne. Néanmoins, il paraît certain que la Turquie refuse d'évacuer Varna et Choumla, les

puissances ayant à se prononcer sur le traité de San-Stefano. On dit, en outre, que l'Autriche demanderait l'évacuation par les Russes, des forteresses du Danube, pour assurer la liberté du fleuve.

Bourse de Paris

Cours du 18 juin.

Rente 3 p. %..... 75.35
 — 4 1/2 p. %..... 105.00
 — 5 p. %..... 112.30

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 17 juin	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.165 »	3.165 »
Crédit foncier.....	880 »	880 »
Orléans-Actions.....	1.152 50	1.152 50
Orléans-Obligations.....	357 »	357 »
Suez.....	778 75	777 50
Italien 5 %.....	76 95	77 25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

AVIS

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune de Montcabrier, le sieur Delpyrou (Pierre), a cédé, pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 9,

Savoir :

Vingt-deux ares de terre (section G, numéro 64) ;

Quatorze ares trente centiares de terre et bois (section G, numéro 63) ;

Dix ares de bois (section G, numéro 62), moyennant la somme de mille deux cents francs.

Montcabrier, le dix-sept juin mil huit cent soixante-dix-huit.

Le Maire, LAPORTE.

L'Univers Illustré.

Sommaire du numéro du 15 juin.

Texte : L'Exposition universelle, par Turgan (10^e article). — Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Le salon de 1878 (4^e article), par l'Inconnu. — A travers l'Exposition, par Simon de Vandières. — Les fêtes de Bruges, par Ernest Herbaut. — Collision des cuirassés allemands, par Ch. M. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Bulletin financier, par Plutus. — Echecs.

Gravures : Exposition universelle : Façade des Sections d'Autriche et de Hongrie ; Section des colonies françaises ; La salle à manger du pavillon du prince de Galles, dans le palais du Champ-de-Mars ; La vente de tickets pour l'Exposition ; Le carillon du Champ-de-Mars ; L' Aquarium du Trocadéro. — La fête du *Saint-Sang*, à Bruges (cinq sujets). — Salon de 1878 : *Mignon*, tableau de M. Jules Lefebvre. — Collision des cuirassés allemands (deux gravures). — Le maréchal comte Baraguey d'Hilliers, décédé le 6 juin. — Rébus.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement au *Journal du Lot*, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, ou figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

puissière. Cet inconvénient va disparaître grâce à un arrosage fréquent, auquel pourvoient amplement huit prises d'eau.

Le département du Lot sera visité par la commission d'enquête sur les élections, ainsi que l'annonce la note suivante publiée par les journaux de Paris.

La commission d'enquête sur les élections s'est réunie en séance générale au palais Bourbon, sous la présidence de M. Albert Grévy. Elle a arrêté définitivement la composition des délégations qui devront se rendre dans les départements pendant les vacances. Ces délégations, au nombre de six, visiteront les dix-huit départements suivants : Vaucluse, Corse, Hautes et Basses-Pyrénées, Landes, Tarn, Lot, Lozère, Lot-et-Garonne, Nord, Pas-de-Calais, Manche, Doubs, Aube, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme et Allier.

Le départ des diverses délégations n'est pas encore fixé à des dates certaines, mais il n'aura pas lieu avant que les prochaines élections législatives ne soient faites, afin d'éviter même l'apparence d'une pression électorale.

24 départements ayant déjà été soumis à l'enquête, quand ces six nouvelles délégations auront terminé leur tâche, la commission aura porté ses investigations dans quarante-deux départements.

Avis.

Les réservistes appartenant aux classes de 1869 et 1871, ou marchant avec ces classes, d'après l'indication écrite sur la couverture de leur livret individuel, seront appelés sous les drapeaux le 20 août 1878, pour prendre part, pendant 28 jours, aux exercices et manœuvres du corps d'armée dont ils font partie.

La convocation de ces hommes ne se fera plus par ordres d'appels individuels, mais par voie d'affiches, qui seront placardées sous peu de jours dans toutes les communes ; et qui porteront à la commission des réservistes intéressés, toutes les indications et tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

N'auront pas à répondre à cet appel, les réservistes de l'artillerie, du train d'artillerie et du train des équipages, qui ont accompli leur période d'instruction de 1878, au mois de mai dernier.

Les demandes de dispenses ou d'ajournement devront être adressées à l'autorité militaire, au moins un mois et demi avant la date fixée pour la convocation.

Nous lisons dans le *Messenger de Toulouse* les lignes suivantes, qui font l'éloge d'un de nos compatriotes :

Dans sa séance de samedi soir, l'Académie des Jeux-Floraux a nommé M. Louis Arnault mainteneur, en remplacement de M. le comte de Roquemaurel.

M. Louis Arnault est un des plus distingués professeurs de la Faculté de Droit de Toulouse. A une érudition consommée et une science juridique des plus complètes, M. Arnault joint les dons de l'éloquence et du style. Ses rapports à l'Académie de législation témoignent de son talent de parole, et son remarquable ouvrage contre les excès et les monstrueuses doctrines de la Commune est l'œuvre d'un écrivain et d'un penseur.

UN CONSEIL PAR JOUR

En cette saison, les mouches piquent, et on sait que celles dont le dard, la trompe ou les pattes ont été en contact avec des matières impures, donnent un mal souvent mortel : le charbon.

Pour être sûr de la parfaite innocuité des piqûres, on n'a qu'à toucher la place où elles ont été faites avec du phénol ou de l'acide phénique. Nous conseillons donc, à nos lecteurs, d'avoir toujours sur eux un flacon de cette substance et de prendre l'habitude de le mettre dans leur poche — avec le mouchoir, les gants, le porte-monnaie, etc., etc.

JEAN DE PARIS.

(Figaro.)

L'impression des *Etats Généraux du Quercy en 1789* est terminée. Nous prions les souscripteurs de l'extérieur de vouloir bien faire prendre les dernières livraisons dans nos bureaux.

Pour la chronique locale : A. Layton.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 289^e livraison (15 juin 1878). — **TEXTE :** Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — L'exposition Universelle de 1878 : Le Japon, par Paul Pelet. — Les Pilotes d'Ango, par Léon Cahun. — Le Chameau sauvage, par Th. Lally. — Dessins : A. Marie, H. Catenacci Sahib, Veres-éagnina.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 910^e livraison. (16 juin 1878). — **Texte :** Quatre mois en Russie, par M. F. de Mély. — Texte et dessins inédits. — Onze dessins, de Th. Weber, Hubert Clerget, E. Théron et Barclay, et une carte.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 50 (15 juin).

Les laques du Japon : laque ordinaire et laque d'or, par M. Maëla. — L'Europe centrale, d'après M. Elisabeth Reclus. — M. Belgrand, par M. Mille. — Bulletin des sociétés savantes. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 50 (15 juin).

Origine de la religion, par M. Max Müller. — Le Congrès, par M. Louis Jezierski. — Lanfranc et la conquête Normande, par M. V. Humbert. — Arnaud de l'Ariège, par M. E. de Pressencé. — Les recherches historiques à l'étranger. — Notes et impressions, par N^o. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

LA REVUE DE FRANCE

Sommaire du 15 juin 1878.

Le doyen des chanceliers; le prince Gortchakoff, par ***.

Le roman socialiste en Allemagne Catherine la Brune (die schwarze Käthe), d'Ernest Waldow (première partie), par M. Alexandre Pey.

Un essai d'empire au Mexique. (suite), par M. E. Masseras.

L'histoire et le roman de Michelet, par M. Jules Levallois.

L'Asie centrale russe, son passé, son avenir, par M. Ernest Chesneau.

Kate Darwin, étude anglaise, (suite), par M. Th. Johnson.

Revue de la quinzaine. — Quinzaine dramatique, par M. Edouard Thierry. — Chronique judiciaire, par un Ancien Conseiller. — Chronique politique (intérieur), par M. Louis Joly; (exté-

rieur), par M. Ch. Hubin. — Notices bibliographiques.

Bureaux de la Revue de France, Paris, 13-15, Quai Voltaire, 13-15.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du numéro du 15 juin.

Les mines d'or du pays de Madian : H. Blerzy. — Les empoisonnements par l'arsenic; l'affaire Danval : Ed. Landrin. — L'élevage des autruches dans l'Afrique méridionale. — Chronique de l'Exposition universelle : Ch. Boissay. — Le nouveau phonographe à mouvement d'horlogerie : G. Tissandier. — La machine Compound : C. M. Gariel. — La légende de l'Eldorado : Dr Crevaux. — Le grand ballon captif à vapeur de M. Henry Griffard : G. Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 11 juin : Stanislas Meunier. — Régulateur électrique de M. Reynier. — Bulletin météorologique de la semaine.

Crédit Foncier de France

Prêts réalisés en numéraire.

Le crédit Foncier fait en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, comprennent l'amortissement, de 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie St-Embergie, quai de à Cet; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné?... C'est le **MONITEUR DES VALEURS A LOTS.**

Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os : elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, pal-pitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, déprissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) aucune guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalécère. — N^o 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. — N^o 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46, 260 : M. le docteur-médecin Martio, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N^o 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalécère enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même

après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalécère chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énérvés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

MAISON JULES HUC

TOULOUSE

LUNDI 10 JUIN

ET JOURS SUIVANTS

Mise en Vente

DE

SOLDES & OCCASIONS

En Nouveautés d'Été.

NOUVELLES SÉRIES

de Tissus Zéphir pour Robes.

La première au prix de 20 centimes.

Nota. — A tous les comptoirs, seront mis en vente, à des prix très-réduits, les Coupes de Robes et Coupons de la saison d'été.

La librairie Hachette vient de mettre en vente, au prix de 1 fr. 25, une publication qui nous paraît indispensable à tous les visiteurs que l'Exposition universelle va appeler à Paris. Cette publication comprend tous les renseignements utiles sur les grandes administrations, les postes, le télégraphe, le service des voitures, des tramways, sur les principales curiosités à visiter, et elle contient, outre la carte détaillée des vingt arrondissements de la capitale, un plan général de Paris et des environs, un plan du bois de Boulogne et du bois de Vincennes, et une carte colorée très-exacte et très-complète de l'Exposition universelle.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT

MENIER

Exiger le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Maison SOL, à Tulle (Corrèze)

Moissonneuses & Faucheuses

primées par 22 Médailles et 23 Diplomes d'honneur.

Envoi franco des prospectus sur demande par lettre affranchie.

Avis aux propriétaires Viniçoles

ou Maisons de 1^{er} ordre pour les Vins, qui désireraient se faire représenter dans le département du Rhône et région. Ecrire franco, poste restante, Lyon aux initiales C. P.

RENTES VIAGÈRES

Payées pour 100 francs par les Compagnies françaises Par la New-York.

à 60 ans.....	9.02	10.72
à 70 ans.....	12.45	15.09
à 80 ans.....	15.16	21.31

LA NEW-YORK

Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée en 1845)

FONDS RÉALISÉS : 175 MILLIONS

La New-York est la plus importante Compagnie d'Assurances opérant en France. UN MILLION de francs déposés à la banque de France comme dépôt permanent et irréductible.

RENTES VIAGÈRES payables aux Succursales de la Compagnie : en France, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Suisse ou en Angleterre.

LYON, 3, rue de Lyon. — LILLE, 26, rue Esquermoise.

MARSEILLE, 4, rue Pavé-d'Amour. — BORDEAUX, 18, Cours du Chapeau-Rouge.

DIRECTION POUR L'EUROPE : 19, Avenue de l'Opéra, PARIS.

Graine de Moutarde Blanche de Santé

DE DIDIER

UN DEMI-SIÈCLE de succès atteste les merveilleuses vertus de la Graine de Moutarde Blanche de Didier et justifie la popularité de cet incomparable médicament. Aucun traitement n'est plus simple, plus sûr et moins dispendieux lorsque l'on veut purifier le sang, dissoudre les humeurs et rétablir l'équilibre dans les fonctions. Aussi, les Professeurs TROUSSEAU et PIDOUX dans leur savant traité de Thérapeutique, recommandent-ils cette précieuse graine, surtout dans les maladies de l'Estomac, Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, dans celles de l'Intestin et du foie, contre les Dartres, les Hémorroïdes, les Constipations opiniâtres, les Rhumatismes, les Affections utérines et en particulier celles qui accompagnent l'époque critique. — Dépôt : A Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ

d'une Bibliothèque ecclésiastique

de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

LE MONITEUR

des

VALEURS A LOTS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT

(Société anonyme) au capital de

UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS

Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.

Publie immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.

Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.

On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.

Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabaret de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Ecrire : Administration de la C^o concessionnaire

PARIS, 22, Boulevard Montmartre

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

PHILODERME INDIEN

Une lotion matin et soir

guérit en un mois

FEUX DU VISAGE

BOUTONS, ACNÉ

Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

POUDRE MAZADE & DALOZ

BOITE 4 FR. 14, rue d'ALGERIE, LYON

La seule infailible p^o détruire les

CAFARDS

s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et du vin

Vente chez M. L. Les

Phar., drog^o et épiciers.